

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **132 (2006)**

Heft 01: **Architecture immédiate**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTRAT DE MANDATAIRE KBOB

Au cours de sa séance du 8 décembre 2005, la direction a finalisé plusieurs affaires importantes. Signalons notamment le nouveau contrat de mandataire KBOB - issu de longues négociations -, la désignation du REG comme organe désormais seul habilité à attester de l'expérience professionnelle des concepteurs, et l'adhésion de l'Association suisse pour l'économie de la construction comme nouvelle société spécialisée de la **sia**.

La direction a approuvé le résultat de près de deux ans de négociations intensives entre une délégation du groupe planification de *constructionsuisse* et la Conférence des organes fédéraux de la construction (KBOB) à propos du contrat de mandataire. Cet aval est donné sous réserve d'examen de la version finale, qui a été rédigée à l'issue des dernières tractations concernant les droits de propriété intellectuelle et de suivi applicables aux œuvres des ingénieurs et architectes. Au début des pourparlers, les propositions à ce sujet étaient en effet diamétralement opposées, tandis que la solution aujourd'hui sur la table est un compromis qui prend en compte l'évolution du droit d'auteur dans la révision de la loi peu équilibrée de 1992. Dans le cadre des cours d'introduction aux nouveaux contrats et lors de leur application dans la pratique, la **sia** collaborera avec d'autres associations de concepteurs/planificateurs pour défendre leur point de vue.

REG - référence unique

Avec le comité du groupe professionnel architecture, la direction souhaite et soutient une intervention du REG auprès de la Confédération, à la suite de l'approbation par les deux chambres du parlement de la motion pour un accès facilité des PME suisses aux mar-

chés de l'Union Européenne. Pour les professionnels de la branche des études, la solution concrète consisterait en l'attestation par le REG de leur pratique en Suisse, une mesure qui les délivrerait des contraintes bureaucratiques actuelles. Aux yeux de la direction, la convention élaborée entre le REG et la **sia** à l'issue des décisions prises par l'assemblée générale n'est pas encore complète, si bien qu'elle n'a toujours pas pu mettre en vigueur la nouvelle réglementation prévoyant que les diplômés HES doivent être inscrits au REG A pour adhérer à la **sia** à titre de membre individuel. En attendant, les diplômés des HES peuvent continuer à présenter leur dossier de candidature au secrétariat général, avec le détail de leur formation complémentaire et acquis professionnels.

Nouvelle société spécialisée

L'assemblée des délégués de juin 2005 avait accepté l'adhésion à la **sia** de l'Association suisse pour l'économie de la construction (AEC), sous réserve de certains compléments et précisions apportés à ses statuts. Ces points aujourd'hui clarifiés à la satisfaction du service juridique, la direction salue l'arrivée de la nouvelle société spécialisée - qui sera rattachée au groupe professionnel architecture -, ainsi que l'expertise complémentaire apportée à la **sia**.

Divers

Entre autres affaires, la direction a procédé à des nominations dans diverses commissions de la **sia** et discuté de ses représentations vacantes dans des organisations tierces. Les mandats de représentation qui n'impliquent pas de contacts permanents avec la direction ou le secrétariat général doivent être assortis de rapports réguliers sur les activités de l'année en cours et de celles à venir, afin que les représen-

tants concernés s'y réfèrent. La direction a aussi demandé au secrétariat général de réexaminer certaines affiliations collectives de la **sia** et d'en estimer le rapport coût/bénéfice: la société acquitte en effet quelque 400 000 francs de cotisations annuelles auprès de diverses organisations. La direction a par ailleurs refusé son soutien financier à l'élaboration d'un concept pour commémorer deux siècles de relations russo-helvétiques, car le directeur du projet est mandaté par la Confédération. Elle n'a toutefois pas exclu de collaborer à sa réalisation, pour autant que le financement en soit assuré et que la proposition s'avère convaincante.

Eric Mosimann,
Secrétariat général de la SIA

CONSTRUCTION PARASISMIQUE

Prix 2006

La *Fondation pour la dynamique des structures et le génie parasismique* décernera pour la première fois en 2006 un « Prix d'architecture et d'ingénierie parasismiques ». Distinguant un nouveau bâtiment parasismique au sens des normes SIA, ce prix récompensera les concepteurs ayant participé à sa réalisation. La fondation entend ainsi soutenir les efforts de la Société suisse du génie parasismique et de la dynamique des structures (SGEB) pour promouvoir et diffuser les connaissances en construction parasismique dont la Suisse a un urgent besoin. Elle souhaite montrer qu'il est possible de trouver des solutions simples et judicieuses, moyennant un surcoût minime, si l'architecte et l'ingénieur civil collaborent précocement.

Les bâtiments seront évalués par un jury d'architectes et d'ingénieurs civils renommés. Ils examineront surtout la conception, sous l'angle parasismique,

et l'architecture, qui devra être esthétiquement et fonctionnellement convaincante. Celle-ci intégrera éventuellement des éléments de structure porteuse « d'utilité parasismique » ainsi que des éléments non porteurs - façades, cloisons et installations - en harmonie avec la structure porteuse. Le choix du bâtiment primé sera proclamé à l'occasion d'une cérémonie publique. Une plaque y sera apposée. Les architectes et les ingénieurs civils l'ayant conçu recevront un diplôme d'honneur et un prix de 20 000 francs. Le délai d'inscription est fixé au 30 avril 2006. De plus amples informations sont dispensées sur le site <www.baudyn.ch>, où les documents d'inscription peuvent être téléchargés.

Dépliant gratuit

La *Fondation pour la dynamique des structures et le génie parasismique* a conçu et publié, en collaboration avec l'Office fédéral des eaux et de la géologie, un dépliant intitulé « Construction parasismique en Suisse - Ce qui est essentiel et pourquoi ». Ce document dense, concis et aisé à manier (encarté dans le *TRACÉS* n°16/2005) présente des éléments de base et traite de thèmes tels les risques régnant en Suisse, les zones d'aléa sismique, les classes de sols de fondation et les classes d'ouvrages selon les normes SIA. Il aborde aussi la question de la méthode la plus apte à éviter des surcoûts inutiles. Un volet essentiel réside dans la présentation de *check-lists* pratiques à l'intention des architectes et des maîtres d'ouvrages. Il expose également des principes importants pour concevoir des bâtiments parasismiques.

(sgeb)

Des exemplaires supplémentaires du dépliant gratuit peuvent être commandés auprès de l'Office fédéral des eaux et de la géologie OFEG, Rue du Débarcadère 20, 2503 Biemme, fax 032 328 87 12, bwg@bwg.admin.ch.

JOURNÉE DU BÉTON FIB-CH

La Fédération Internationale du Béton (fib), qui a son siège à l'EPFL, est la seule association à traiter l'ensemble des aspects de la construction en béton au niveau mondial. Elle organise des congrès tous les quatre ans, le premier ayant eu lieu en 2002 à Osaka alors que le second se tiendra en juin 2006 à Naples. A l'occasion de ces congrès, la section suisse de la fib (*fib-CH*) présente des exemples remarquables de la construction suisse en béton, qui sont ensuite l'objet d'une publication.

Pour améliorer l'information des professionnels suisses de la construction, la *fib-CH* organisera à l'avenir une journée du béton dans le prolongement des congrès fib. A cette occasion, quelques contributions tirées de la publication *fib-CH* seront présentées et des thèmes généraux de l'économie de la construction en Suisse seront discutés.

La première journée du béton *fib-CH* se tiendra le 18 août 2006 à l'EPFZ. Elle est organisée par la *fib-CH*, la **sia** et la société suisse des entrepreneurs (SSE) et est soutenue par de nombreuses associations et entreprises de l'économie suisse de la construction.

(fib)

NOUVEAU RESPONSABLE RP

Depuis le 1^{er} janvier, Thomas Müller, architecte EPFZ avec une postformation en économie d'entreprise EPF assure la fonction du responsable du ressort RP et communications au secrétariat général de la **sia** comme successeur de Charles von Büren. Il peut être contacté par téléphone (044 283 15 93) ou courriel (thomas.mueller@sia.ch).

Charles von Büren continuera de s'occuper des mandats RP « Nouveaux horizons - Pool d'idées bois21 » et « Regards ».

(SIA)

« NOUVEAUX HORIZONS - POOL D'IDÉES BOIS 21 »

Le premier concours du programme d'encouragement *bois 21* de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) (intitulé « Nouveaux horizons - Pool d'idées bois21 ») a vu la remise de 139 projets. Neuf projets ont été récompensés par un prix de 10 000 francs chacun. Les résultats ont été proclamés et les prix remis aux projets primés le 1^{er} décembre 2005 dans le cadre de la *Foire Suisse Maison et Minergie* à Berne. Les neuf projets retenus par le jury illustrent le haut niveau de compétences d'une branche qui maîtrise de manière créative des défis inhabituels.

Deux des projets primés abordent des processus de planification sous un angle très différent. Un projet pilote interdisciplinaire assisté par ordinateur, développé par quatre Hautes écoles, a même incité l'architecte bien connu Daniel Liebeskind (USA) à y collaborer (fig. 5). Le projet réalisé par les étudiants de l'EPF de Zurich était bien différent: en empilant du bois de chauffage ils ont réalisé, en quatre jours, une construction provisoire destinée à l'observation ornithologique dans une réserve naturelle hongroise (fig. 1). Ce projet a mis tous ces jeunes étudiants très directement en contact avec les potentiels fournis par le bois. Une fenêtre d'un nouveau type, fabriquée avec un mélange de sciure et de PVC, marie les avantages du bois et du plastique (fig. 3). Primée comme projet créatif, elle ouvre de nouvelles voies sur l'aération et la protection solaire. Dans le Jura, un procédé permet de traiter par prépatinage le bois destiné à l'utilisation en façade de manière à ce qu'il se tache régulièrement au cours du vieillissement, évitant ainsi un aspect peu engageant (fig. 8).



8



9a



9b



9c

Les neuf projets primés

- 1:1 Wood Works - Une construction massive expérimentale (fig. 1)
Prof. Andrea Deplazes, EPF Zurich et son équipe
- Pavillon des transports publics St-Gall (fig. 2)
Peter Lüchinger, architecte, St-Gall
- Management global de l'énergie et de l'aération avec des fenêtres en bois (fig. 3)
Fensterfabrik Albisrieden, Zurich / Archivetro Architekten, Liestal / Création Holz, Herisau
- Nouveau bâtiment du centre administratif de la Mühlestrasse Ittigen (fig. 4)
GWJ architectes SA, Berne
- Trois chaînes de production numériques optimisées dans la construction en bois (fig. 5)
design to production, groupe de recherche EPF Zurich, professorat pour DAO auprès du Prof. Dr Ludger Hovestadt
- Construction en éléments de bois dans son habit de tôle avec un noyau en béton, Zurich (fig. 6)
Andreas Fuhrmann / Gabrielle Hächler, architectes, Zurich
- Halle en bois à toit plat NLFA, Frutigen (fig. 7)
Thomas Strahm, n'H Neue Holzbau AG, Lungern
- Bois naturel prépatiné (fig. 8)
Martin Geiser, Mont-Soleil / Yves Tendon, Courfaivre
- Etable pour 30 vaches, Lignièrès NE (fig. 9)
© Milo Keller
Local Architecture, Lausanne

Les cinq autres rendus primés proviennent du domaine de l'architecture. Destinée aux NLFA, une grande halle en bois associant divers matériaux et technologies a été construite à Frutigen; elle remplit non seulement son rôle, mais reflète aussi les aspects écologiques des NLFA (fig. 7). Une communauté d'exploitation formée par deux agriculteurs du Jura a fait construire une étable à stabulation libre en bois de la région, en combinaison avec du métal et des textiles, mettant en place de nouvelles solutions tout en s'intégrant très bien dans le paysage (fig. 9). Les trois autres constructions primées se situent en ville ou dans des quartiers urbains. A Zurich, une construction de plusieurs étages, avec un noyau en béton, une structure en bois et des fenêtres de grande surface dans une façade de tôle zinguée, offre une démonstration éblouissante de mise en valeur du bois dans un espace urbain (fig. 6). Un nouveau bâtiment adminis-

tratif, grand complexe construit à Ittigen près de Berne, séduit par sa combinaison de béton, de verre et de bois (fig. 4). Les larges lamelles de bois de ce bâtiment assurent aussi bien la protection contre les regards que celle contre le soleil; elles soulignent dans une mesure marquante l'apparence extérieure du corps de ce bâtiment. Une distinction fut également attribuée à un pavillon situé dans la ville de St-Gall, un petit bâtiment qui, avec ses couleurs, sa conception engageante et un plan de réseau dessiné en lumière LED, intégré dans une façade, symbolise une carte de visite amicale des transports publics de la ville de St-Gall (fig. 2).

Matthias von Bergen, bureau holz21, Berne
Charles von Büren, RP SIA, Zurich

Compte tenu du succès de l'édition 2005 de ce concours, une nouvelle édition sera organisée en 2006.

REGISTER BEFORE 10 FEB 2006
WWW.VELUX.COM/A

INTERNATIONAL
VELUX AWARD 2006
FOR STUDENTS OF ARCHITECTURE

WWW.VELUX.COM/A

VELUX®

Uta

LIGHT OF TOMORROW